



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 127764

Texte de la question

Mme Catherine Coutelle attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de familles qui souhaitent recourir à une thérapie, le « *biofeedback* », permettant aux infirmes moteurs cérébraux de réaliser d'énormes progrès en termes de motricité. Or cette thérapie n'est pas dispensée en France mais aux États-unis, au Canada ou aux Pays-Bas et donc pas remboursée par la sécurité sociale. Aussi, il lui demande s'il entend demander à l'UNCAM de reconnaître et de prendre en charge ce traitement innovant dont les assurés sociaux ne peuvent bénéficier.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Coutelle](#)

Circonscription : Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127764

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1037

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)